

ARRONDISSEMENT
DE
MONTAUBAN

SIEEOM du Sud-Quercy

ZA du Rival Haut - 82130 LAFRANCAISE

Délibération n°8

*Objet : Participations
2018 des communautés de
communes*

Date de convocation :
20/03/2018

Date d'affichage :
20/03/2018

*Nombre de Membres
en exercice :*
29

Nombre de présents :
22

Nombre de votants :
22

*La présente délibération peut
faire l'objet d'un recours en
annulation devant le Tribunal
Administratif dans un délai
de 2 mois à compter de sa
notification ou de sa
publication.*

L'an deux mille dix-huit,
le 3 avril à 18 heures,

Le Comité Syndical, légalement convoqué s'est réuni au siège du SIEEOM du Sud-Quercy, ZA du Rival Haut, 82130 LAFRANCAISE, en séance publique, sous la présidence de M. Michel LAMOLINAIRIE, Président.

Présents : Mesdames et Messieurs Hervé ASTRUC, Didier CASSAGNEAU, Alain GAMBAROTTO, Jacques JOFRE, Valérie JOUANNY suppléante d'Agnès PALMIE, José LACOMBE, Philippe LAFAGE, Michel LAMOLINAIRIE, Claudette LANDE suppléante de Christian LESTRADE, Kléber LEYGUE, André MAGNAC, Alain MALMON, Catherine MORO suppléante de Philippe CHERON, Bernard NOUGAYREDE, Jean-Claude NOUGAYREDE, Guy PORTAL, Jean PRADIN, Hervé QUET, Stéphan RADOMSKI-LASINSKA, Gilbert ROZES, Eliette RUELLE, Jean-Luc SILOT.

Excusés : Mesdames et Messieurs Sylvie BOUDIE, Chantal COMBALBERT, Benoît DECAUNES, Joëlle DELTEIL, Gaylord DENAX, Dominique FORNERIS, Daniel RESONGLES.

Secrétaire de séance : Mme Eliette RUELLE.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée la délibération n°10 du 24 février 2009 qui précise que les participations des collectivités sont calculées en fonction de leur population DGF.

Monsieur le Président propose aux membres du Comité Syndical de fixer la participation des communautés de communes membres à 83 € par habitant (population DGF 2017) :

Le Comité Syndical après en avoir délibéré :

Fixe la participation à 83 € par habitant (population DGF 2017),

Fixe les participations financières des communautés de communes comme suit :

- ✓ Communauté de communes Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain :
11 441 habitants x 83 € = 949 603 €
- ✓ Communauté de communes du Pays de Serres en Quercy :
6 127 habitants x 83 € = 508 541 €
- ✓ Communauté de communes Terres des Confluences (pour Durfort Lacapelette) :
1 023 habitants x 83 € = 84 909 €

- ADOPTÉE -

Le Président,

M. LAMOLINAIRIE

SIEEOM
Sud Quercy
TRIANGLE pour RECYCLER